

Chers parents utilisateurs du CLAC,

Cet été, le Centre de Loisirs Associatif de Cellettes sera **ouvert du 09 juillet au 03 août 2018**.

La préinscription par internet est obligatoire pour inscrire vos enfants au CLAC.

**Le formulaire de préinscription sera accessible du 16 avril 2018 au 16 mai 2018.**

**Adresse du formulaire :** <https://goo.gl/forms/fiyKV7XsJ5yTSu603>

*(Pour les connaisseurs, vous pouvez flasher le QR code)*



**Votre venue (ou celle de votre représentant) est obligatoire le jour des inscriptions :**

- Pour les Cellettois :  
le samedi 26 mai 2018 de 10h00 à 12h00 au centre de loisirs de Cellettes.
- Pour les « autres communes » :  
le mercredi 30 mai 2018 de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Cellettes.

Vous recevrez, par courrier électronique avant ces dates, une heure de rendez-vous dans les créneaux cités ci-dessus, ainsi que le résultat pour le camp, si ce choix a été fait.

- ➔ **Pas d'inscription possible sans préinscription.**
- ➔ **Si absence le jour des inscriptions : annulation de la préinscription.**
- ➔ **Toute modification après la période de préinscription ne pourra être étudiée qu'à partir du 30/05/2018**

Comme l'année dernière, l'attribution des camps sera soumise aux règles suivantes :

Deux choix maximum sur les camps ouverts à la catégorie d'âge de l'enfant.

Si les demandes sur le 1<sup>er</sup> choix sont supérieures à l'effectif maxi, tirage au sort.

S'il est malchanceux, « inscription » au 2<sup>ème</sup> choix, si trop de demandes, tirage au sort.

S'il est encore malchanceux... placement sur liste d'attente...un désistement peut arriver...

(Si un seul choix et tirage au sort malheureux, placement sur liste d'attente).

LES CAMPS :

- du 10 au 13 juillet : séjour « Activités diverses » (Beaugency (45), pour les 9/12 ans)
- du 17 au 20 juillet : séjour « Insolite » (Dienne (86), pour les 7/10 ans)
- du 23 au 26 juillet : séjour « Stratégique » (Beaugency, pour les 8/10 ans)
- du 30 juillet au 2 août : séjour « Trappeur » (Salbris (41), pour les 8/12 ans)

*(Les jours « hors camps » se passent au centre de loisirs)*

Toutes les informations (descriptif des camps, activités, etc) et documents nécessaires sont disponibles sur le site internet de la mairie de Cellettes (<http://cellettes41.fr>).

Cordialement

Frédéric Deparday

Président du CLAC

clac41120@gmail.com